



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 16 octobre 2016

Présents : Anita Luneau, Christine Cloteau, Corinne Vinet, Jonathan Vinet, Bernadette Welker, Martine Rouesné, Bernard Cloteau, Anne Dagorn, Isabelle Delphin, Doriane vinet.

Excusés : Isabelle Suire, Dominique Fortune, Gilles Charieau, Bertrand Bastit, Tanguy Jean.

Pouvoir : Isabelle Suire donne pouvoir à Corinne Vinet.

1- Bilan de l'année 2015-2016

L'association compte peu de nouveaux membres. Les sorties ne réunissent souvent que quelques membres de l'association, seule la sortie sur l'île Héron attire des personnes extérieures. Des membres de l'association sont partis, ils étaient des ressources pour l'organisation des sorties.

La Présidente et la secrétaire ne sont plus sur la commune et ne trouvent pas de candidats pour reprendre leur poste.

Le local a été retiré à l'association par la Municipalité ainsi que la subvention.

2 – Avenir de l'association

Compte-tenu de ce constat, il semble plus raisonnable de dissoudre l'association. Cette proposition est soumise au vote.

La dissolution de l'association est votée à l'unanimité des présents.

Il est proposé de verser l'argent restant sur le compte de l'association (297 euros à ce jour) à des associations de protection de la nature comme la LPO et Bretagne Vivante.

3 – Perspectives

Les membres de l'association souhaitent garder des liens et continuer à se réunir pour des sorties sur le terrain dont l'organisation sera moins formelle.

Des idées de lieux sont évoquées : La petite Amazonie, Le marais Audubon, Lavau, L'étang de la Poitevinière à Riaillé, Le Marais d'Ancenis, Le Marais de Goulaine, Le Collet, Le canal de la Martinière, Le sentier croquis à La Chapelle-Basse-Mer, Le lac de Grandlieu.

Des idées pour un grand week-end : Le lac de Der, l'île de Noirmoutier, Le marais poitevin.

Jonathan se propose pour essayer d'organiser une sortie au lac de Grandlieu en novembre prochain.

Corinne fait les recherches pour organiser un séjour dans le marais poitevin au week-end de la Pentecôte 2016.

La communication se fera par le biais d'une liste de mails. Chacun peut informer et inviter des personnes de sa connaissance qui pourraient être intéressées.